

Catherine (plus tard religieuse à l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Montréal) ; Marguerite (plus tard Mme Cressé) ; Barbe (plus tard Mme Pécaudy de Contrecoeur) ; Marie ; Gabrielle (plus tard religieuse à l'Hôpital-Général de Québec) ; Françoise (plus tard Mme Cailleteau et en secondes noces Mme LeNeuf de la Vallière).

Cinq domestiques aidèrent à l'exploitation de la ferme dont cent arpents étaient en culture.

Pierre Denys de la Ronde, marié à Catherine LeNeuf de la Potherie, qui était le fils aîné de M. Denys de la Trinité, cultivait la terre voisine. Il avait quarante arpents en valeur (2).

Le 3 novembre 1672, l'intendant Talon accordait à M. Denys de Vitré une concession de "demye-lieue de front sur une lieue de profondeur, à prendre depuis la terre de Contrecoeur, en remontant vers les terres non concédées." M. Denys de Vitré devait jouir de cette concession en fief avec tous les droits de seigneurie et justice, à la charge de la foi et hommage et aux droits et redevances accoutumés (3).

C'est le fief de Bellevue situé entre les seigneuries de Verchères et de Contrecoeur.

M. de Contrecoeur, capitaine au régiment de Carignan qui avait eu cinq jours auparavant (29 octobre 1672), la concession de Contrecoeur, était le beau-frère de M. de Vitré. C'est probablement lui qui l'engagea à demander cette concession.

Quoiqu'il en soit, M. de Vitré vécut sur sa concession pendant quelque temps.

Il eut même avec son beau-frère et voisin, M. de Contrecoeur, un différend qui faillit les mener devant les tribunaux.

La sagesse prévalut et, le 18 octobre 1675, tous deux s'engageaient à en passer par la décision de deux arbitres. M. de Saurel et M. de Boyvinet, "à peine d'un dédit de soi-

(2) Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, tome IV, p. 68.

(3) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, pp. 33 et 136.